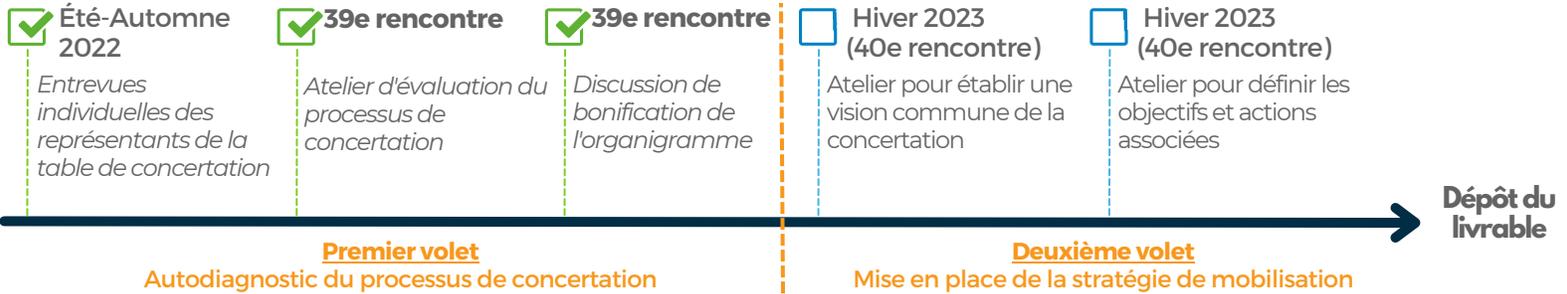


## THÈME DE LA RENCONTRE : STRATÉGIE DE MOBILISATION - VOLET CONCERTATION

### AVANCEMENT DU LIVRABLE DE STRATÉGIE DE MOBILISATION (VOLET CONCERTATION)



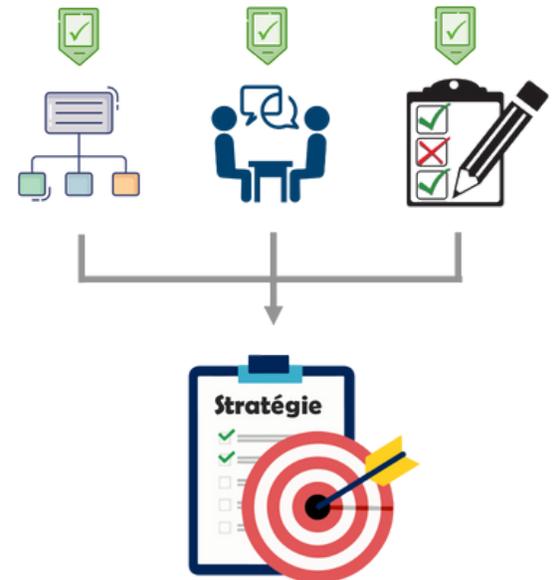
#### Premier volet - autodiagnostic : étapes réalisées

- Les entrevues individuelles réalisées en amont de la table de concertation ont permis de récolter l'avis des membres sur plusieurs éléments relatifs à la concertation : le moment et le type de rencontres à privilégier; leur rôle de représentant et les difficultés associées; les usages, besoins, problématiques et ressources de leurs secteurs.
- Lors de l'atelier de la 39e rencontre, les membres ont eu l'occasion de donner leur avis sur des éléments de concertation complémentaires à l'entrevue (ex : la rétroaction entre les membres et leurs secteurs, la représentativité équilibrée des sièges, le mode de prise de décision, les échanges entre les instances, etc.).
- La discussion sur l'organigramme avait pour objectif de s'assurer que tous les membres ont la même compréhension de la structure de l'organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean et de le bonifier.

#### Deuxième volet - mise en place : prochaines étapes

Activités prévues pour la 40e table de concertation :

- Un atelier pour établir une vision commune de la concertation.
- Un atelier pour définir les 5 à 7 objectifs et actions associées qui compléteront la stratégie de mobilisation.



### AVANCEMENT DES AUTRES LIVRABLES DU CYCLE 2021-2024

#### Les 5 objectifs de conservation de la zone de gestion intégrée de l'eau Lac-Saint-Jean

- 1** Conserver l'ensemble des bandes riveraines du territoire municipal
- 2** Améliorer l'état des bandes riveraines des lacs et cours d'eau prioritaires
- 3** Conserver les milieux humides et hydriques qui contribuent à la qualité ou la quantité de l'eau potable souterraine
- 4** Conserver les milieux humides et hydriques qui contribuent à la qualité ou la quantité de l'eau potable de surface
- 5** Conserver les milieux humides et hydriques qui contribuent au maintien des habitats et populations fauniques et floristiques

#### Approbation des OCMHH

Après le dépôt des objectifs et des actions de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH), le ministère de l'environnement (MELCCFP) a demandé quelques modifications des libellés sans en modifier l'intention. Les OCMHH mis à jour ont été approuvés par le MELCCFP le 29 juillet 2022, le bilan mis à jour est disponible [ici](#).

#### Bilan de la mise en œuvre

Le questionnaire bonifié lors de la 38e rencontre a été finalisé, validé par les membres de la table de concertation et déposé auprès du MELCCFP en novembre 2022.

#### Mise à jour du Plan directeur de l'eau

Le livrable est à remettre au MELCCFP pour le 1er mars 2024. L'équipe de l'OBV travaille à l'élaboration du nouveau portrait-diagnostic du Plan directeur de l'eau depuis janvier 2022.

Des consultations auront lieu au courant de l'année 2023 pour le bonifier et récolter les problèmes qui semblent prioritaires pour les citoyens.

PROCHAINE  
RENCONTRE  
Mars 2023

POUR NOUS SUIVRE

